



La Défense, le 15 février 2017

**Mme Engström**  
**Secrétaire générale**

Objet : IAM - intégration et PPCR  
Réf : SK-VT/2017-08

Madame la Secrétaire générale,

Les inspecteurs des Affaires Maritimes (IAM) auraient dû être intégrés, selon leur mode de recrutement initial, dans le corps des Attachés de l'Administration de l'Etat (AAE) ou dans celui des Ingénieurs des travaux publics de l'Etat (ITPE). La date avancée par vos services était le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Vos services n'ont pas prévu non plus l'application du PPCR aux IAM. Effectivement, ce corps ne devait plus exister au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Malgré nos alertes qui vous ont été maintes fois répétées, courriers, déclarations dans les différentes instances, nous n'avons toujours pas eu d'engagements écrits de votre part sur la prise en compte de cette situation très préjudiciable pour les intéressés. Nous pouvons seulement constater un mépris qui perdure sur le traitement de ces personnels.

Le désintérêt de vos services pour l'avenir des personnels civils de la spécialité maritime est flagrant, et cela au moment même où la Direction des Affaires Maritimes s'engage officiellement dans une démarche de recensement des compétences maritimes. Ce domaine est d'ailleurs annoncé comme stratégique par votre propre administration, rapport n° 008799-04 CGEDD et IGAM n° 2015-137 de messieurs Baraduc et Morin sur la sécurisation des compétences maritimes.

Une certaine schizophrénie n'existerait-elle pas dans votre façon de gérer les personnels civils maritimes ?

La CFDT demande que vos services préparent, au plus vite, un texte permettant l'application du protocole PPCR aux IAM à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Nous réclamons un calendrier écrit très précis de l'intégration des IAM dans les deux corps d'accueil.

La CFDT exige, dans l'attente, la tenue de réunions de la commission administrative paritaire compétente pour le corps des IAM en 2017, afin que ces derniers puissent bénéficier d'une gestion normale de leur carrière.

Les Inspecteurs des Affaires Maritimes méritent d'être respectés. Ils ne doivent pas être les oubliés de notre Ministère.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire Générale, en l'expression de ma considération respectueuse.

La secrétaire générale de l'UFETAM/CFDT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Thys', with a large, stylized flourish at the end.

Véronique THYS

Copie : DRH